

# La Gazette d'Écurie



L'information de votre village

Janvier 2016

*Janvier sec et sage est d'un bon présage*

## Edito



Tout d'abord, je suis heureux de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour 2016 ! Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, réussites et espoirs.

Devant les événements survenus depuis ces derniers mois, nous nous sentons tous démunis. Avec les difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés, vient s'ajouter la guerre contre le terrorisme.

Pourquoi cette haine de l'autre conduisant à tuer ? Comment la conjurer ? Le terrorisme veut diviser, affaiblir, anéantir notre République.

Nous devons revenir aux valeurs qui ont construit notre France, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Nous devons être tous solidaires et vigilants pour les défendre. Nous devons protéger nos services publics, de la police à l'école, des pompiers à la santé, de la justice aux transports en commun...

En attendant, parlons de notre commune dans cette première gazette de l'année 2016.

Bonne lecture à tous.

Jean-Michel CAILLIEREZ

Maire

# Quoi de neuf ?

## Réalisations 2015 et projets 2016

Evoquons ensemble les nouvelles réalisations et projets à venir pour notre commune.

### En 2015 :

- Les jeux des Ecuriades ont été rénovés pour le plaisir de nos enfants et pour leur sécurité.

- Un site internet a été créé pour notre commune. Nous vous invitons à le visiter : [www.mairieecurie.fr](http://www.mairieecurie.fr)



- Les travaux concernant la réfection de trottoirs route de Lens et rue de la Couture aux buissons ont commencé.

- De nouvelles illuminations choisies par le Conseil Municipal ont été posées.

### Cette année 2016 :

- La signature de la convention voisins vigilants avec la gendarmerie et la préfecture courant février.

- Le rattachement de notre réseau internet à la fibre optique devrait être effectif dans le courant de cette année.

- Des négociations sont en cours pour permettre l'agrandissement du cimetière qui est quasiment complet.

- Nous avons demandé également à la Communauté Urbaine d'Arras d'étudier des possibilités pour réduire les désagréments du fossé du chemin de Neuville. Les études sont en cours.

- Des feux comportementaux seront mis en place, rue de la Chapelle, afin de limiter la vitesse de 50 km/h dans cette ligne droite.

- L'installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la mairie.

Quant au château d'eau, l'Agence Régionale de la Santé a demandé expressément à la CUA de fermer plusieurs forages de la CUA dont celui d'Ecurie. Nous allons donc être alimentés par Ste Catherine en ce début d'année 2016, ensuite, le bâtiment sera démonté par la CUA.

- Comme déjà évoqué, la bibliothèque d'Ecurie n'est plus aux normes (étage) ; nous avons commencé à travailler avec le Conseil départemental pour l'aménagement d'un nouvel espace dédié à la lecture au sein de l'ancienne mairie d'Ecurie. Avec le projet d'un groupe scolaire unique à Roclincourt, s'est présentée l'éventualité d'une bibliothèque unique pour les 2 communes d'Ecurie et de Roclincourt.

- Les travaux des étudiantes « mise en valeur du patrimoine » sont toujours en cours, réclamant plus de temps que prévu. Les contacts vont être relancés, pour finaliser ce projet initié l'an passé.

# 2017 de neuf ?

## La loi NOTRe

La loi NOTRe portant la nouvelle organisation territoriale prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopérations intercommunales.

Les schémas doivent tenir compte du seuil minimal de population des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales de 5000 à 15000 habitants.

Dans ce cadre, la CUA a été saisie par Mme la Préfète du Pas-de-Calais sur le projet de modification de son territoire. Ce projet prévoit au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le périmètre nouveau par la fusion de :

- La Communauté Urbaine d'Arras
- La communauté de communes de l'Atrébatie
- La communauté de communes de la porte des vallées
- La communauté de communes des 2 sources
- La communauté de communes du Sud Artois

205 communes avec une population de 166 273 habitants constitueraient le nouveau territoire.

Ce projet a été présenté pour avis aux conseils Municipaux de la CUA qui ont approuvé dans leur grande majorité ce nouveau découpage. Ils proposent que la communauté de communes d'Osartis Marquion soit rattachée à cette future communauté.

## Les communes nouvelles

Vous avez également pu suivre dans la presse toutes les péripéties qu'engage ce nouveau découpage.

Nul doute que l'année 2016 apportera des débats nombreux et fondamentaux afin de préparer au mieux, l'avenir de notre « pays » et qui préfigure les contours d'un futur projet métropolitain.

Dans cette même évolution nous avons vu s'accélérer le débat sur les communes nouvelles.

Depuis avril 2014, il y aura eu une contribution des collectivités de 11 milliards d'euros à l'effort de réduction du déficit public national.

Sur la période de 2013 à 2017, 28 Milliards ne seront plus versés aux collectivités. La loi de mars 2015 incite fortement à la création de communes nouvelles.

Comme vous pouvez, comme nous, le pressentir, nous entrons dans une nouvelle ère de réorganisation des collectivités de notre pays et nous n'en sommes certainement qu'au début.

## Le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est une compétence passée totalement sous l'égide de la CUA. Depuis le début du mandat, les commissions et bureaux travaillent sur ce projet.

Le PLUi a pour objectif de développer le territoire de façon harmonieuse, cohérente, équilibrée et complémentaire, sans être une compilation de projets communaux et déconnecté des communes membres.

Courant 2016, le Président de la CUA, M. RAPENEAU, informera les habitants de chaque commune sur le futur PLUi .

## L'état des finances

Si nous avons évoqué, début 2015, les craintes liées à la baisse des dotations de l'état, 2016 ne viendra pas améliorer les choses.

Soyez cependant rassurés, dans la pure tradition de nos prédécesseurs, la gestion est saine et nous permet à ce jour de dégager un excédent de fonctionnement et une perspective d'autofinancement pour nos projets futurs.

Le budget de fonctionnement s'élève à 383 700 €, le taux d'endettement de la commune est de 9,5 % soit 15 à 18 € par habitant.

# La vie du village

## La gestion des écoles

La fin d'année scolaire s'est déroulée sans encombre tout comme la rentrée des classes de septembre : 91 élèves fréquentent le RPI Roclincourt-Ecurie dont 22 résident à Ecurie ; Mme Dufлот, professeur des écoles à Ecurie prend en charge les CE1-CE2 (16 enfants).

En ce qui concerne les TAP, l'expérimentation menée sur l'année scolaire passée nous a permis une gestion plus sereine des animations, toujours dans le souci d'apporter aux enfants des activités nouvelles, variées, ludiques, enrichissantes... Chaque vendredi après midi, 60 enfants en moyenne font de la lecture, des activités manuelles, des activités sportives, s'initient au cirque, sont sensibilisés à la diététique, au risque cardio-vasculaire, à l'éco-système, au recyclage des déchets, font leur premier point de couture, découvrent le monde des abeilles, des recettes de cuisine, sont initiés au cecifoot... ces activités sont dispensées par des professionnels et encadrées par nos agents communaux et des bénévoles.

Sur un plan plus matériel, nous veillons et réfléchissons à tout mettre en œuvre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions malgré nos locaux exigus, tant à Ecurie qu'à Roclincourt. Mais ce casse tête risque de se solutionner car la commune de Roclincourt projette la construction de nouveaux bâtiments pour le groupe scolaire et nous réfléchissons ensemble au devenir des 4 classes du RPI Ecurie/Roclincourt.



## Animations et bien vivre à Ecurie

Cette année 2015, la commune a bien bougé :

- Le 1<sup>er</sup> Mars dernier, avec le goûter des aînés, un bon moment d'échanges et de plaisirs partagés.
- Le 04 avril, avec la chasse à l'oeuf pour le plaisir des enfants.
- Le 1<sup>er</sup> week end de juillet, la traditionnelle ducasse avec son panel d'animations pour tous les âges s'est déroulée avec succès.
- Le 14 novembre, la soirée chti-ecurie a permis de déguster une bonne carbonnade frites.
- Le 16 décembre, le goûter spectacle pour les enfants avec clown et sculpture sur ballons, chocolats et friandises et vin chaud pour les plus grands.
- Le 31 décembre, le réveillon de la Saint Sylvestre qui a fait pétiller tous les esprits.

Pour cette année 2016, reprenez une première animation fin février ou début mars dédiée aux sexagénaires pour une après-midi festive.



# La vie du village

## Concours photos

Ecurie sous l'œil des Scuriacois



La commune d'Ecurie organise un concours photos où vous êtes tous sollicités pour votre imagination et votre curiosité !

L'objectif de ce concours est de sensibiliser à l'environnement du village d'Ecurie et de découvrir ou redécouvrir notre commune sous un autre angle.

Le concours débute le 1<sup>er</sup> février 2016 et se terminera le 30 novembre 2016 à 23h59.

Il est gratuit et ouvert à tous les habitants de la commune d'Ecurie.

Les participants pourront choisir librement le traitement de leur création : photos noir/blanc, couleur, mais il est interdit de retoucher les photos avec un logiciel.

Les candidats devront faire parvenir à l'adresse mail suivante : [mairie.ecurie62@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecurie62@wanadoo.fr) :

- le bulletin de participation complété et signé

- la ou les photo(s) (3 maximum) sous un fichier de format JPEG et d'une taille 15x21 cm

L'endroit où aura été prise chaque photo devra être mentionné avec l'envoi.

Les photos seront présentées sur le site internet de la commune ([www.mairieecurie.fr](http://www.mairieecurie.fr)) après le 30 novembre 2016.

Les trois lauréats du concours seront annoncés lors de la cérémonie des vœux 2017 et remporteront un prix.

Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles sur le site internet de la commune ([mairieecurie.fr](http://mairieecurie.fr)) ou en mairie.

## Pluviométrie sur l'année 2014 et 2015

Mois	Année 2014 en mm	Année 2015 en mm
Janvier	118	110
Février	162	70
Mars		25
Avril	40	26
Mai	110	35
Juin	61	27
Juillet	144	55
Août	98	91
Septembre	46	84
Octobre	39	61
Novembre	57	134
Décembre	74	47
<b>Total</b>	<b>1021</b>	<b>765</b>

Un grand merci à M. Patout pour ces informations, nous pouvons constater que l'année 2015 a été plus sèche que 2014.

# Vie pratique

## La mairie

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 16h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

03.21.55.38.77

Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

Site internet : [www.mairiecurie.fr](http://www.mairiecurie.fr)

## Permanence des adjoints

Le maire et l'ensemble des adjoints sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

## Bibliothèque municipale

Horaires :

Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

Si un titre vous attire, n'hésitez pas à le demander, nous chercherons à vous satisfaire.

## Vous avez la parole

petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce ! Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

## Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie exclusivement

Salle : 130 €

Sono : 30 €

Cuisine : 30 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)

Salle : 400 €

Sono : 30 €

Cuisine : 50 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.

Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.